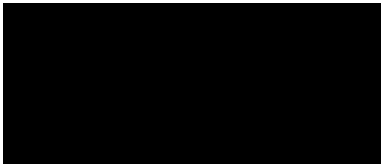


PAR COURRIEL

Québec, le 10 juillet 2023



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M31334

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 20 juin 2023, visant à obtenir:

*« - La demande d'accréditation du propriétaire du 220 chemin de la Batiscan, Lac-aux-Sables, QC G0X 1M0 pour une accréditation de la Corporation de l'industrie touristique du Québec avec la date de cette demande;
- La lettre ou la réponse de la Corporation de l'industrie touristique du Québec à la demande du propriétaire du 220 chemin de la Batiscan, Lac-aux-Sables, QC G0X 1M0 avec la date de cette lettre ou de cette réponse;»*

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient les documents recherchés. En vertu des articles 53 et 54, les renseignements personnels demeurent confidentiels. Vous trouverez les documents en pièce jointe.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins, p.i.

FD/gv

p.j. Avis de recours
309308 - 20220317 OuvertureCompteCITQ
309308 - 20220506 Trousse de bienvenue
TR CITQ Établissement 309308- Renouvellement de l'enregistrement

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).



Date de création du formulaire

17 mars 2022 13h36

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

La Sucrière

1.2 Adresse

220 Chemin de la Batiscan

1.2.1 Appartement, bureau ou local

1.3 Ville

Lac-aux-Sables

1.4 Code postal

G0X 1M0

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

819-856-9289

1.7 Téléphone sans frais

1.9 Courriel de l'établissement

art.54

1.6 Téléphone secondaire

1.8 Télécopieur

1.10 Site Internet

<https://lesucrier.ca/>

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Appartement(s)

0

Maison(s)

0

Chalet(s)

4

Est-ce que les chambres sont séparées de la cuisine?

Oui

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Non

Est-ce que votre établissement offert en location est située dans un immeuble en copropriété divisé?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

2

Propriétaire 1 - Genre

Mme.

Propriétaire 1 - Prénom et Nom

Christine Bronsard

Propriétaire 2 - Genre

M.

Propriétaire 2 - Prénom et Nom

Keven Gagnon

Adresse complète

[REDACTED]

art.54

3.9 Téléphone principal

18198569289

3.10 Téléphone secondaire

[REDACTED]

art. 54

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED]

art.54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

Mme. Christine Bronsard

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED]

art.54

3.27 Téléphone du représentant

18198569289

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse de l'exploitant (voir 3.4)

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

01-07-2022

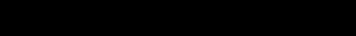
4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Bouche à oreille

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

Bronsard, Christine

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

 art.54

Numéro de référence

REF-64263



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 06 mai 2022

Madame Christine Bronsard
LA SUCRIÈRE
53, rue de la Bourgade
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9

N/Réf. : Établissement n° 309308
Appellation : LA SUCRIÈRE
Adresse : 220, chemin de la Batiscan, Lac-aux-Sables

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Madame,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

Une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Également, Selon l'article 14.1 du Règlement sur les établissements touristiques, le titulaire d'une attestation de classification doit indiquer distinctement le numéro de son établissement d'hébergement (309308) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout site Internet, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de son établissement.

Notre **site Internet** (<http://citq.info>) comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

votre numéro d'établissement (**309308**) et de votre numéro d'exploitant (**737126**) comme mot de passe.

Nous vous invitons à vous y rendre pour consulter le **guide de classification de votre catégorie d'établissement**. Cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

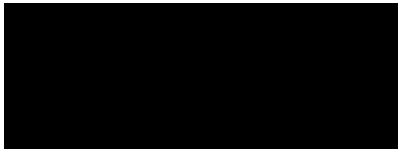
Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

Par ailleurs, la CITQ publie régulièrement **des bulletins *infoCITQ***, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Vous pouvez les consulter dans la section *Publications* de notre site web.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Julie Tremblay votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 232. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.
Le directeur général,



art.54

Jocelyn Dessureault

JD/ jt

Vachon, Gabrielle

De: Marilyne Bernasconi <mbernasconi@citq.qc.ca>
Envoyé: 22 juin 2023 10:03
À: Marilyne Bernasconi
Objet: TR : CITQ Établissement # 309308 - Renouvellement de l'enregistrement

----- Message d'origine -----

De : # Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>;
Reçu : Fri Feb 03 2023 10:18:53 GMT-0500 (heure normale de l'Est)
À : Christine Bronsard <christine_bronsard@hotmail.com>;
Sujet : CITQ Établissement # 309308 - Renouvellement de l'enregistrement



Le 3 février 2023

Christine Bronsard
53, rue de la Bourgade
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9

N/Réf. : Établissement n° 309308
Adresse : 220, chemin de la Batiscan, Lac-aux-Sables

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements d'hébergement touristique général » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 31 mars 2024.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, un avis écrit doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. L'avis écrit que vous possédez déjà est toujours valide et doit continuer à être affiché.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement (309308).

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

This content is extracted to AzureBlobStorage